

22.09.2016 – 09:50 Uhr

Pour le bien de l'environnement, Migros introduit les sacs en plastique payants

Zürich (ots) -

L'exemple de Migros Vaud l'a bien montré: l'introduction des sacs payants permet de réduire considérablement l'usage des sacs en plastique à usage unique. C'est pourquoi, à partir du 1er novembre 2016, les sacs à usage unique coûteront 5 centimes à toutes les caisses Migros. Par cette mesure, Migros entend contribuer à la préservation des ressources naturelles. Ce faisant, elle applique la solution de branche librement consentie et approuvée par le Parlement comme alternative à l'interdiction totale des sacs en plastique.

À partir du 1er novembre 2016, Migros introduira un prix de 5 centimes pour les sacs en plastique, distribués jusqu'ici gratuitement aux caisses et aux stations Self-Checkout Subito. Migros est donc le premier grand détaillant suisse à mettre en oeuvre, à l'échelle nationale, l'accord de branche librement consenti, pour lequel le Parlement avait libéré la voie lors de la session d'automne 2016. Cela met également un terme à une bataille politique qui fait rage depuis la fin 2012, date à laquelle le Parlement avait approuvé l'interdiction de la distribution des sacs en plastique.

L'efficacité des sacs payants a déjà été prouvée par Migros. Dès 2013 en effet, la coopérative Migros Vaud a introduit des sacs en plastique au prix de 5 centimes. Les clients se sont vite habitués à ce changement et depuis lors, Migros Vaud a pu réduire considérablement l'usage des sacs en plastique.

Migros ne gagne pas d'argent avec les sacs payants.

Les bénéfices tirés de la vente des sacs en plastique à usage unique sont réinjectés dans des projets environnementaux externes.

Sacs en plastique recyclé, respectueux de l'environnement

Les nouveaux sacs en plastique vendus 5 centimes sont composés à 100% de matériau recyclé écologique, issu de la transformation des déchets plastiques récupérés dans notre centre de distribution de Neuendorf. Ce circuit fermé est particulièrement efficace en matière de ressources.

Parmi toutes les options possibles pour les sacs en plastique à usage unique, le matériau recyclé est celle qui présente le meilleur écobilan. Les sacs compostables tout comme le bioplastique, le papier et le tissu s'avèrent moins écologiques pour un usage unique. Les sacs en papier et en tissu ne sont judicieux que s'ils sont utilisés plusieurs fois.

Une interdiction absolue des sacs en plastique ne semble pas judicieuse à Migros, quisouhaite malgré tout offrir aux clients un article à usage unique. Parallèlement, elle encourage davantage l'utilisation de cabas réutilisables en plastique, papier ou coton, qui présentent le meilleur écobilan pour de multiples utilisations.

Les sachets pour fruits et légumes restent gratuits

Les sacs distribués en caisse pour les textiles ou les jouets restent gratuits. Il en va de même pour les sacs en plastique distribués au rayon fruits et légumes, car ils servent d'emballage protecteur. Les magasins spécialisés ne sont pas non plus concernés par ce changement.

Migros Vaud, qui a déjà trouvé une bonne solution, et Migros Genève, qui renonce depuis des années à distribuer des sacs jetables, conservent leur modèle en place actuellement.

Contact:

Tristan Cerf, porte-parole de la FCM, tél. 044 277 24 98,
tristan.cerf@mgb.ch, www.migros.ch